

290

DQ24

Québec, le 16 juillet 2012

Projet de parc éolien de la Seigneurie de
Beauté – 4 dans la MRC de La Côte-de-Beaupré

6211-24-053

Monsieur Jacques Roberge
Procureur
Séminaire de Québec
1, rue des Remparts
Québec (Québec) G1R 4R7

**Objet : Projet de parc éolien de la Seigneurie de Beauté – 4
dans la MRC de La Côte-de-Beaupré
Questions complémentaires du 16 juillet 2012 (DQ24 n^{os} 18 à 20)**

Monsieur,

Dans le cadre de l'audience publique sur le projet ci-haut mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier vous soumet les questions complémentaires suivantes dont les réponses sont attendues d'ici le **18 juillet prochain** :

Question 18

Quelle superficie de la Seigneurie de Beauté la ZICO couvre-t-elle ?

Question 19

La grive de Bicknell a officiellement été déclarée espèce menacée par le gouvernement fédéral le 4 juillet dernier. La Loi sur les espèces en péril élargit désormais la protection de cette espèce (article 32 et 33). Prévoyez-vous exiger de nouvelles mesures d'atténuation au promoteur ?

Si oui, quelles seront ces nouvelles mesures ?

Question 20

Les fiches sur les espèces en péril déposées en DB19 ont certaines différences avec celles trouvées en annexe du document DB20. Lesquelles sont celles à valeur officielle ?

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agr er, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Jos e Harvey 
Coordonnatrice du secr tariat de la commission